

## Déclaration au CDEN du 16 juin 2014



Madame La Directrice, Monsieur Le Préfet,

Mesdames, messieurs,

Ce CDEN est convoqué aujourd'hui afin d'étudier de nouvelles propositions d'organisation de la semaine scolaire pour la prochaine rentrée.

À moins de trois semaines de la fin de l'année scolaire, les nouveaux rythmes scolaires sont encore dans un grand flou et la rentrée ne se présente pas sous les meilleurs auspices, c'est le moins que l'on puisse dire !

Dans les écoles, élèves, enseignants et parents sont confrontés à de nombreuses incertitudes, voire n'ont encore aucune information concernant l'organisation pour la rentrée scolaire. Vous n'êtes pas sans savoir que cela a des incidences évidentes sur la vie personnelle des enseignants et sur celle des familles. Quant aux écoles, la préparation de la rentrée reste complexe devant autant d'annonces diverses et variées et souvent contradictoires. Le tout sans parler de certaines villes qui continuent d'afficher leur volonté de ne pas ouvrir l'école le mercredi matin.

De fait, les enseignants sont aujourd'hui dans une situation d'inquiétude et d'inconfort professionnel pour préparer sereinement la rentrée. Peu d'informations fiables sur les horaires, l'utilisation des locaux et des salles de classes, l'organisation du périscolaire : ils peinent à répondre aux questions légitimes des parents et leur crédibilité s'en trouve écornée. Leur expertise professionnelle est trop souvent niée, l'analyse qu'ils peuvent faire de la mise en place est balayée, les concertations oubliées. Les enseignants se sentent méprisés, alors qu'à la rentrée, ce sont eux et notamment les directeurs et directrices d'école qui seront en première ligne pour gérer les problèmes de mise en œuvre. Tout cela n'est pas acceptable.

Malgré toutes nos alertes, la confusion est de mise avec la multiplication d'organisations scolaires au sein de notre département et souvent au sein des écoles d'une même commune. Cette situation va entraîner des difficultés dans les organisations de service, compléments de service des directeurs d'école, des maîtres formateurs, dans la gestion des temps partiels et des remplacements, dans l'organisation des temps de formation pédagogique. Les organisations syndicales et les associations de parents s'élèvent contre la désorganisation sans précédent du service public d'éducation.

Depuis, le début, cette réforme mal pensée, mal préparée et peu financée est illisible. Largement contestée, elle ne doit pas être généralisée et doit être réécrite. En l'absence de cadrage national de l'Éducation nationale, ce sont les contraintes du périscolaire à la charge des communes qui prévalent sur l'organisation des temps de l'enfant, l'organisation des temps scolaires est devenue secondaire, ce n'est pas tolérable !

Des collègues de nombreuses communes du département nous alertent. Des actions sont menées dans plusieurs secteurs, comme à Cergy ou Gonesse ce soir...

Maintenant, il est temps que chacun, dans le cadre de ses responsabilités prenne la mesure du mécontentement général. Les acteurs de l'école doivent enfin être entendus et écoutés !